

CHALLENGE TRAIL NAC

REGLEMENT



SAISON 2025-2026

RÈGLEMENT DU CHALLENGE NAC TRAIL:

Le challenge trail c'est une vingtaine de trails au minimum qui seront sélectionnés et pour lesquels votre participation finisher (avoir terminé l'épreuve) en tant que Naqué(e)s sera prise en compte.

Pour obtenir le cadeau de fin de saison, il faut atteindre un minimum de 120 kms (kms parcourus officiellement repris sur la plateforme BeTrail).

Pour être classé, il faudra avoir en fin de saison 8 trails à points et 120 kms parcourus (kms et courses officiellement sur BeTrail).

Seuls les trails repris au calendrier NAC (plus deux trails hors challenge) et apparaissant sur la page Betrail individuelle du coureur seront comptabilisés.

Des points seront attribués pour toutes les courses reprises sur la page individuelle Betrail (entre parenthèses ou non), y compris et c'est la nouveauté à partir de cette saison 2026 pour les courses de moins de 18 km. Cela permettra à un plus grand nombre de traileurs NAC d'être classés à points en fin de saison et donc d'augmenter le nombre de candidats aux podiums.

Le calendrier du challenge trail est en ligne sur le site du www.nacniveles.net et mis à jour régulièrement.

LE CLASSEMENT :

*Un classement général sera établi au fur et à mesure de la saison. Pour cela, **nous tiendrons compte des points attribués par BeTrail pour chaque course.** Le classement sera établi en faisant **la moyenne des points des meilleures performances de la saison.***

TRAIL HORS CALENDRIER ET A L'ÉTRANGER:

Deux trails hors calendrier NAC (et donc également ceux hors de nos frontières) compteront pour le challenge trail (+ 1 course) et des points seront attribués si la course est reprise dans le calendrier BeTrail.

Si vous souhaitez qu'une participation hors calendrier ou à l'étranger soit prise en compte pour votre challenge trail, vous devez impérativement envoyer votre résultat (nom de l'événement, date, distance et chrono à titre indicatif) à notre adresse mail : nac.nivelles@cabw.be.

Envoyez-nous également une photo et un petit compte rendu que nous publierons sur notre site :-)

PARTICIPATION/INSCRIPTION AU CHALLENGE TRAIL :

Depuis de notre saison 2021-2022, la participation à notre challenge trail est gratuite pour tous les Naqué(e)s. Il vous sera simplement demandé de valider/confirmer votre participation à un moment donné et d'avoir au moins participé à un trail à cette date.

LES IMPÉRATIFS :

Pour participer à notre challenge, il est évidemment obligatoire :

- *d'être en ordre de cotisation et documents NAC (attestation,...) :-*
- *d'être inscrit NAC-RCABW sur l'épreuve (ABSOLUMENT -OBLIGATOIRE)*
- *de porter (SI POSSIBLE) le singlet NAC ou maillot NAC Trail, sauf sur les épreuves qui ne le permettent pas (conditions difficiles, météo,...)*
- *Pour la prise en compte d'une course au challenge, il faut impérativement terminer l'épreuve (franchir la ligne d'arrivée)*

Il vous est aussi demandé par sympathie et dans la mesure du possible de porter des vêtements et survêtements NAC lors de présentation, cérémonies/podiums,... Nous sommes un club cela va de soi ;-)

RÉCOMPENSES :

Seront récompensés :

- *Par un cadeau de fin de saison, tous les membres du NAC ayant complété le challenge trail 2025-2026 avec plus de 120 km parcourus.*
- *Podiums «pour les trois premières dames et trois premiers hommes classés à points en fin de saison » (8 courses minimum et 120 km parcourus)*

